

Discours du 22 février 2020





25 ANS DE MANDAT ! 1995-2020

LE CABANIAL

Bonjour à toutes et à tous, merci d'avoir répondu par votre présence à notre invitation.

Monsieur le Sénateur, Alain CHATILLON,
Monsieur le Président du Conseil Départemental, Georges MERIC,
Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux, Emilienne POUMIROL, Gilbert HEBRARD,

Mesdames Messieurs les Maires, Adjointes aux Maires, Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Responsables d'Associations,
Mesdames Messieurs les Partenaires d'Entreprises Publiques et Privées, avec qui nous avons eu plaisir de travailler durant ces 25 ans,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir et une certaine émotion que je vous accueille pour la dernière fois dans cette salle des fêtes du Cabanial.

Comme vous le savez déjà, j'ai décidé de ne pas me représenter pour un 5ème mandat.

Je pars sans regrets, sans amertume avec le sentiment du devoir.
(Bien fait ! ça c'est une autre histoire).

25 ans et plus de 30 ans de responsabilité dans le syndicalisme, dans les organismes professionnels agricoles. C'est déjà bien !

Il faut savoir passer la main et laisser la place à d'autres personnes, plus jeunes et avec un regard nouveau sur la gestion de la commune.

25 ans déjà ! Comme le temps passe..., 25 années pendant lesquelles les 4 équipes municipales successives se sont attachées à gérer au mieux les affaires de la commune et surtout à la faire évoluer.

La vie d'une commune, d'une municipalité, est une belle histoire humaine qui comme toutes les histoires a connu son lot de déchirures, de réconciliations, de coups de gueules, de catastrophes (encore l'été dernier avec une tempête).

Mais nous avons tenu le cap ! Grâce à une solidarité sans faille de toutes les équipes municipales (élus et personnel communal).

L'ECOLE :

Depuis mon arrivée aux affaires en 1995, la municipalité s'est battue pour maintenir l'école dans le village, avec deux belles salles de classe dont un préfabriqué (prêté par le Conseil Général).

Faute d'entente avec les communes voisines de Cœur Lauragais pour la maternelle, qui nous aurait conforté dans la Communauté, nous avons dû nous résoudre à participer à la construction d'un Groupe Scolaire sur Saint-Julia et rester ainsi dans le RPI dans lequel notre commune était déjà adhérente avec St JULIA - MONTEGUT-LAURAGAIS - ROUMENS et NOGARET.

Mais ces communes appartiennent à la Communauté Lauragais Revel Sorézois et non à Cœur Lauragais.

N'allez pas chercher plus loin, Notre, Votre volonté, chers administrés, aujourd'hui de vouloir adhérer un jour à la Communauté des Communes Lauragais Revel Sorézois, d'autant plus qu'à partir de cette année, notre collège d'attache est celui de Revel et plus celui de Caraman. Ainsi, sans l'avoir vraiment voulu nous rejoignons petit à petit notre bassin de vie naturel.

Mais perdre l'école dans un village est un petit traumatisme ! Qu'on le veuille ou non, l'Ecole est un lieu de vie indispensable à une petite collectivité.

Je salue au passage mes deux dernières institutrices qui enseignent aujourd'hui au groupe scolaire « Les Cinq Clochers », Sabrina et Marielle, pour qui j'ai beaucoup d'amitiés.

Cette école fonctionne dans les meilleures conditions, grâce aux enseignants, au personnel de l'école, de la cantine et de la garderie.

Toute notre reconnaissance pour Laurence RIVIERE, pour son investissement sans faille en tant que Présidente du SIVOM ainsi que tous ses collègues Martine, Jean-Charles, Raymond.

SECURITE :

La sécurité fait partie des thèmes essentiels appréciés par les administrés.

Touchons du bois ! Notre commune fait partie des communes les moins impactées par les délits. Nous devons remercier la Gendarmerie, mais aussi notre population qui est très solidaire, dès qu'une menace se fait sentir surtout dans le domaine des vols.

Nous devons aussi remercier les Pompiers qui sont très présents et dévoués dès qu'un sinistre ou un accident de la vie se produit sur notre commune.

En ce qui concerne

L' AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

La mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2008, nous a permis de fixer nous même les règles de l'évolution de notre urbanisme et d'en demeurer les responsables.

Dès 2001, pour éviter les constructions d'habitations dispersées dans notre espace rural, nous avons choisi de créer notre premier Lotissement de 28 lots, répondant ainsi aux critères définis dans la loi SRU (Solidarité au Renouvellement Urbains) qui est un texte complexe qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France.

Nous avons jugé qu'il convenait de protéger les terres agricoles, afin d'éviter d'éventuelles disputes avec les «néoruraux» dues aux nuisances que les agriculteurs peuvent créer à proximité des habitations.

Pour la création du lotissement, nous nous sommes appuyés sur la charte paysagère du Pays Lauragais et sur le CAUE de la Haute-Garonne, organisme qui dépend du Conseil Départemental.

Au passage, je veux remercier les animateurs et techniciens de ces structures qui nous ont toujours bien accompagnés.

Un deuxième lotissement de 40 lots a vu le jour après la mise en place du P.L.U en 2011. Toutes les parcelles ont été vendues, les dernières maisons sont en cours de construction.

Je remercie Création Foncière représenté ici par Carole MORIN et Philippe DINSE qui ont été nos maîtres d'œuvres et de précieux collaborateurs.

2011 fut l'année aussi de la création de l'EHPAD et de sa mise en service dans le cadre du Foyer de «la Vendinelle» dont la présidente était Babet RACAUD, Hugues CHAP et René VIDAL.

Avec le temps, il s'avère que cette maison de retraite gérée aujourd'hui par EDENIS à toute sa place sur notre territoire.

Cette installation a été réalisée grâce à la Communauté des Communes Cœur Lauragais, après l'achat de 7 ha de terre agricole à Mr GAGET André, dont 3 ha pour l'EHPAD et 4 ha conservés pour la création de la Zone d'Activité «La Bartelle». 6 ha s'ajouteront en 2012 au prix agricole de l'époque acheté à Mme LAUNEY.

Cette Zone d'activité a suscité pas mal de critiques de la part de certains élus de Terres du Lauragais au vu du manque d'attractivité. Personnellement je trouve ces critiques injustes ! D'une part certaines entreprises commencent à s'installer, n'est-ce pas Mr FAURE ! Propriétaire du Cochon Régaleur.

D'autre part cette zone est mal desservie par l'ADSL. Je crois à l'évolution de ce site quand la fibre sera installée, en principe, d'ici 2 ans et quand la voie rapide Toulouse-Castres sera réalisée, ainsi que le contournement de Revel.

Cette Zone a été étudiée et conseillée par l'Etablissement Interface de Revel, en tenant compte de ces perspectives. Laissons le temps au temps!

Alors oui, Il faut créer de l'activité non seulement dans les communes Pôles, mais aussi dans les zones rurales comme la nôtre, pour des entreprises endogènes...Il faut vivre et travailler au « PAYS ». L'agriculture n'est plus source d'emploi, nous ne voulons pas de villages dortoirs.

Il faut décongestionner aux niveaux des entreprises, la métropole crée des emplois sur place pour éviter les transports perturbants à l'activité humaine. La Communauté des Communes Terres du Lauragais étudie aujourd'hui la possibilité de créer un champ de panneaux photovoltaïques au lieu-dit «Le Grand Rey» sur une partie de la Zone.

D'après certains opérateurs, le site conviendrait très bien avec une extension possible du parcellaire appartenant à des propriétaires privés sans avoir trop d'impact sur la vue.

NOUS VENONS DE RÉALISER CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES LA RÉVISION DU P.L.U : Il est en ce moment au contrôle de la légalité.

L'essentiel de cette révision porte sur les points suivants :

conforté les Zones Naturelles du côté Nord et Ouest de la commune,
création de 30 habitations supplémentaires en respectant les documents d'urbanisme du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) .

L'objectif de la population pour 2030 est de 530 habitants en ne tenant pas compte de l'EHPAD qui représente 75 personnes.

(Au dernier recensement la population du Cabanial compte 480 habitants, en 1995, elle était de 180 habitants).

Ces 30 habitations sont réparties de la façon suivante :

une boucle du côté Sud du Village avec une quinzaine de maisons - 3 du côté Ouest - 2 au hameau d'en Durand et le reste en changement de destination concernant des bâtiments en pierre (anciennes fermes ou granges désaffectées).

La zone d'activités ne subit aucune modification.

LE POOL ROUTIER :

Pendant ces 25 années nous avons fait en sorte que nos chemins ruraux, nos rues soient bien entretenus. Merci à Thierry et Florent, les deux conseillers municipaux qui ont en charge de cette commission, mais aussi merci à tous nos collaborateurs, techniciens anciens et nouveaux des services de l'équipement autrefois DDE et de la communauté de communes Terres du Lauragais aujourd'hui.

Nous avons consacré aussi beaucoup de temps aux travaux d'Aménagement et de restauration du village :

Cet ancien Castrum (place forte) du moyen âge aurait pu être classé par les bâtiments de France, monument historique. Nos aînés à l'époque s'y sont opposés pour des raisons respectables, certainement.

Subsiste aujourd'hui les deux portes d'entrées (la porte de Sers et celle de l'Autan), et la porte du château féodal qui donne accès au plateau de sport récemment aménagé avec l'aide du conseil départemental.

Dans ce village, nous avons beaucoup investi surtout grâce aux subventions importantes du Conseil Départemental, (merci Monsieur le Président, merci Madame, Monsieur, les conseillers Départementaux, et aussi grâce à l'aide de l'Etat.

L'effacement des réseaux (électricité et télécom en 1996),

la réfection des façades avec le travail très précieux de Denis ALBIGOT, notre ancien employé communal,

la restauration complète de la salle des fêtes dans les années 2000,

la mise en place de l'assainissement collectif en plusieurs étapes. Celui-ci appartient aujourd'hui au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement.

Les travaux de la nouvelle station viennent d'être terminés.

Je remercie Mr Nicolas ROUDET, chef de secteur ainsi que Mr CARPY Technicien et ses collaborateurs qui ont dirigé les travaux, qui sont des personnes que j'apprécie beaucoup pour leurs compétences d'abord mais aussi pour leurs disponibilités.

Merci aussi aux salariés de l'entreprise COLAS qui ont réalisés un travail excellent malgré les conditions difficiles.

Je ne peux pas oublier l'investissement du premier conseil municipal dès 1995, qui a participé à la réfection de l'ancien presbytère pour créer rapidement notre premier logement locatif avec en partie nos indemnités d'élus.

Nous avons besoin de recettes nouvelles pour équilibrer notre budget.

D'autres logements ont vu le jour depuis. Aujourd'hui notre commune compte 15 locations (sous la responsabilité de Hugues).

Il y a eu aussi des administrés qui nous ont bien aidé, certains habitent le village et ont suivi l'exemple de la commune pour restaurer leurs façades de maison, d'autres se sont investis pour des petits travaux, je pense notamment à Christian CAILLE, trop vite disparu.

Je pense aussi à Francis MONTAGNÉ, un de mes copains de l'école primaire, qui a été à la tête d'une des plus grosses entreprises de plâtrerie de Revel et qui a voulu participer bénévolement à la réfection d'un appartement et bien d'autres...

L'Eglise a été restaurée en 2005 grâce à une aide très importante du Conseil Départemental.

L'année dernière, nous avons lancé un projet d'investissement dans le cœur du village pour améliorer son cachet, avec l'aide une nouvelle fois du CAUE. J'espère que la nouvelle équipe qui sera élue aura à cœur de réaliser ces futurs investissements en s'appuyant une nouvelle fois sur les aides publiques et surtout sur un excédent budgétaire de la commune non négligeable.

Voilà un tour d'horizon rapide de nos investissements pendant ces 25 ans.

Sur toute cette durée nous avons passé plus de cent actes notariés.

Vous avez remarqué, je n'ai pas trop parlé de la Communauté de Communes « Terres du Lauragais » qui compte 40 000 habitants.

J'ai été un des opposants à cette création. Nous étions bien à Cœur Lauragais. L'axe LANTA REVEL aurait dû être privilégié.

Avec le temps, nous sommes obligés de constater que le découpage actuel de cette Communauté ne nous convient pas et si je prends en considération le découpage par bassin de vie, Eh bien Le Cabanial se situe bien qu'on le veuille ou non dans le bassin de vie Revélois. Ce sera aux nouveaux élus d'en décider.

Mais cette nouvelle Communauté existe et je ne peux pas dénigrer les femmes et les hommes qui y travaillent.

Je remercie Christian PORTET et toute son équipe pour le travail réalisé au sein de « Terres du Lauragais » parfois dans la difficulté.

Merci aussi à tous les cadres et salariés au service de la population de ce vaste territoire.

LE DOMAINE SOCIAL :

Je suis très sensible au travail accompli au sein de l'association Mieux Vivre Chez Soi, dans le domaine de l'aide à la personne et je suis heureux que Pierrette LORTAL et certains de ces collaborateurs soient dans cette salle.

Un grand merci au Conseil Départemental pour l'Aide aux personnes Agées et aux Handicapés. Je sais que cela représente une très grosse part de son budget.

Le Conseil Départemental est bien représenté dans cette salle et j'en suis très fier.

J'ai beaucoup de sympathie pour chacun d'eux,

Le Président Georges MERIC qui défend très bien nos territoires au-delà de la métropole Toulousaine. Il s'est beaucoup investi dans les SCOTS. Il préside « Le Pays Lauragais », je reconnais son humanisme, son opiniâtreté dans l'accomplissement de sa tâche.

Le Sénateur Alain CHATILLON , l'ancien chef d'entreprise de l'agro-alimentaire qui a porté depuis des années un nouvel élan économique au bassin Revélois-Sorézois. Nous lui sommes reconnaissants de prendre à cœur lui aussi les problèmes agricoles au Senat. L'agriculture va vivre une nouvelle mutation.

Emilienne POUMIROL, ce n'est pas la première fois qu'elle vient au Cabanial. Elle aussi est très appréciée surtout en tant que présidente du SDIS (Service Départemental d' Incendie et de Secours).

Gilbert HEBRARD qui nous a beaucoup aidés. Il s'est beaucoup investi au Cabanial, nous a apporté son soutien.

Il a présidé le SIVOM puis l'intercommunalité dans nos locaux de mairie pendant 15 ans. C'est avec plaisir que nous avons accueilli le siège social de Cœur Lauragais au Cabanial.

Je dois excuser Pierre IZARD qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui, qui lui aussi a apporté sa pierre à notre village.

Une pensée pour Lionel JOSPIN, alors premier ministre en septembre 1997, qui est venu dans notre village lors de la fête locale répondant favorablement à mon invitation.

Certains d'entre vous doivent se souvenir de la cohue qui existait dans notre petit village ce jour-là.

C'est un bon souvenir qui ne se reproduirait pas certainement aujourd'hui au vu des problèmes que nous rencontrons dans notre société.

Je remercie les associations,

je remercie les conseillers municipaux, mes adjoints et notamment Thierry,

je remercie les employés municipaux et notamment Isabelle,

je remercie tout particulièrement mon épouse « Malou »..

Bernard VALETTE.